



### 11. Entretien : Jean-Louis FRAYSSE – ELMITECH

Cœur de métier : composants électroniques. Services de programmation et de conditionnement de composants électroniques.

Nombre de salariés : 16.

Forme juridique et année de fondation : 1991.

Appartenance à un groupe : oui : Groupe Financière du Pontour comprenant 2 autres établissements dont l'activité est strictement identique. Effectif total du groupe : 85 personnes.

#### 1- Quelle vision avez-vous de la RSE ?

J'ai beaucoup entendu parler de la RSE mais pour être honnête, je n'ai pas l'impression de faire partie des personnes concernées par cela. Pour moi, c'est un autre monde.

Nous sommes 15 personnes dans ma PME, et à partir de 10 personnes il est obligatoire d'avoir un représentant du personnel, ce qui est absurde ! 10 ou 15 personnes, c'est l'équivalent d'une famille élargie, tout le monde se parle, j'appelle tous mes employés par leur prénom ! Pour moi, les éléments comme la RSE ou les représentants du personnel appartiennent à des structures plus grandes, un monde qui n'a plus rien à voir avec une structure familiale comme la mienne. Donc très clairement, la RSE est selon moi faite pour les grandes entreprises, et elle paraît très éloignée de mes préoccupations quotidiennes.

#### 2- Pour autant, il est possible que vous ayez sans le savoir des pratiques favorables à la RSE et au développement durable ?

Effectivement il est probable que dans ma manière de gérer mon entreprise – et comme de nombreux dirigeants d'entreprise de la même taille – je fasse de la RSE, même sans lui donner ce nom-là. Après, que fais-je de bien, que fais-je qui rentre dans le domaine de la RSE, ou que devrais-je faire pour rentrer dans le domaine de la RSE ? Eh bien je ne sais pas. Il y a une différence fondamentale entre le fait d'entendre parler de la RSE et le fait de l'appliquer.

Dans une PME par exemple, il est très difficile d'embaucher un consultant pour savoir comment appliquer la RSE à mon entreprise. Dans ce cas-là, on commence à avoir besoin d'un consultant pour la RSE, puis d'un consultant pour l'environnement, un pour ceci et un pour cela, finalement un pour chaque nouvelle idée qui sort sur le marché. Et cela coûte très cher évidemment.

#### 3- Avec un accompagnement spécifique, seriez-vous prêt à progressivement formaliser vos pratiques RSE et à vous engager dans une démarche globale ?

En vérité, votre question me fait penser à un autre problème que j'ai actuellement : de plus en plus de clients nous disent que nous devrions être certifiés ISO 14000. Or, demander à une entreprise de 15 personnes d'être certifiée ISO 14000, c'est un peu une utopie. Mais il n'empêche que je peux réaliser de manière simple un certain nombre de pratiques qui vont dans le sens de l'ISO 14000 – du tri, de la récupération de piles ou de papier, un certain nombre d'actions environnementales pour lesquelles un contenu pédagogique pourrait être intéressant. Et dans un deuxième temps, ce qui serait intéressant serait d'avoir un consultant, mais qui dit consultant dit coût.

Pour la RSE, c'est exactement la même chose, sachant qu'un contenu pédagogique pourrait effectivement m'aider, mais à condition d'avoir les ressources humaines disponibles en interne (et pour peu que ce soit quelque chose de simple à comprendre).

Car sur qui va retomber la responsabilité de mettre en place une démarche RSE, sinon sur le dirigeant ? Il faudra donc trouver de la ressource dans la TPE, et pour quel retour sur investissement ? Un peu de notoriété, et beaucoup de coûts supplémentaires.

Alors la RSE, pourquoi pas ; des documents pour m'aider à mettre en place des actions RSE, oui, mais quels avantages ai-je à en tirer ? J'ai beaucoup entendu dire récemment que les grands groupes s'intéressaient à la RSE afin de montrer à leurs clients qu'ils prennent bien en compte



## « Réinventer notre Industrie »

les aspects humains et environnementaux et afin de se donner une image vertueuse. Mais du haut de ma petite entreprise, que puis-je faire pour me rendre utile, pour appliquer la RSE ? Il m'est impossible de m'assurer que chacun de mes fournisseurs soit irréprochable.

4- Effectivement vous résumez bien le problème de dirigeants de TPE/PME qui entendent parler de la RSE uniquement par le prisme des grands groupes et qui se rendent compte que les problématiques RSE « marketing » des grands groupes ne leur parlent pas. C'est pour cette raison que le Club Rodin souhaite donner la parole aux TPE/PME afin de savoir s'il existe une RSE des petites entreprises, et si oui, quelles sont ses problématiques spécifiques ?

Il y a plusieurs problématiques selon moi. La première c'est : de toute façon, pour quoi faire ? Ensuite, comment puis-je faire tout cela ? Et troisièmement, qu'est-ce que cela va me coûter ?

Par certains côtés, on nous dit qu'il va y avoir une simplification administrative pour les TPE/PME, mais c'est complètement faux parce qu'on simplifie certaines choses pour mieux en complexifier d'autres, et c'est l'horreur. La qualité nous coûte déjà assez cher, puisque l'on doit se plier à un certain nombre de règles, que nous sommes audités tous les ans, et qu'il faut régulièrement faire appel à des consultants à partir du moment où les certifications ISO changent en permanence. Tout cela à un prix, alors pourquoi dépenser encore plus d'argent dans la mise en place de la RSE, et pour quel avantage à part celui de formaliser ce que je fais déjà aujourd'hui, voire me rajouter des contraintes supplémentaires ? Il faut qu'il y ait un intérêt réel pour l'entreprise.

La RSE doit rester l'apanage des grands groupes, qui ont le temps et les moyens de la mettre en place, et afin de ne pas reproduire l'hérésie engendrée par les effets de seuil (surtout le seuil de 50 personnes).

Après, si le Club Rodin met à la disposition des entrepreneurs une explication claire sur la RSE et sur comment l'appliquer dans une PME, je pense que c'est une bonne idée : en effet, dans toutes les solutions que vous pourrez proposer, il est possible qu'un entrepreneur puisse retranscrire dans son entreprise un certain nombre d'entre elles, à moindre coût. Et même si je ne me sens pas concerné, je suis sensible à ces problématiques, alors pourquoi pas avoir de l'information sur la RSE et l'ISO 26000 sans pour autant que cela devienne obligatoire.

**[www.elmitech.com](http://www.elmitech.com)**